

COLLABORATEURS  
**PIERRE LOEW**  
**ANDRÉ BAUMGARTNER**  
 DOCTEURS EN DROIT  
 AVOCATS

## HENRY VALLOTTON

DOCTEUR EN DROIT  
**AVOCAT**

TÉL. 28.756-28.757  
 Adresse Télégr.: HENRYVAL LAUSANNE  
 BEL-AIR MÉTROPOLE 1  
**LAUSANNE**  
 Chèques postaux II. 7666

PERSONNELLE.

Lausanne, le 18 février 1939.

*affaire étranger*  
*20.2.39*

B.S.T.A.

*note*

M. Fritscher

A Monsieur le Conseiller Fédéral MOTTA,  
 Chef du Département Politique Fédéral,

BERNE.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Laissez-moi vous remercier très vivement pour votre lettre du 14 février puisqu'elle me permet de dissiper immédiatement un malentendu.

Il est exact que, le 9 janvier 1939, à Zurich, à l'issue de l'Assemblée Générale de la S.A. Albiswerk présidée par M. le Conseiller National Roman Abt, j'eus le plaisir de rencontrer à dîner M. de Winterfeldt, membre du Conseil d'Administration de Siemens S.A. A l'heure du dessert, M. Roman Abt prononça une fort intéressante allocution. M. de Winterfeldt y répondit avec la courtoisie irréprochable qui lui est propre. M. de Winterfeldt regretta entre autres que les relations entre l'Allemagne et la Suisse ne fussent pas aussi parfaites qu'il le désirait et il fit une allusion discrète à l'attitude de la presse suisse. Il parut à mes voisins suisses que l'on devait répondre de notre côté. Je le fis donc brièvement. Voici le résumé de cette allocution:

1) Je rappelai d'abord un mot d'un Ambassadeur de France quittant Berne: il avait cru, à son arrivée en Suisse, qu'il y avait 3



Suisses distinctes: la Suisse allemande, romande et italienne.  
Il n'avait pas tardé à constater qu'il n'y avait qu'une Suisse....

- Je soulignai combien cette constatation était vraie: il n'y a qu'une frontière, à l'extérieur du pays; mais il n'y a pas de frontière ( pas plus que de fossé) à l'intérieur; la Suisse est une <sup>et</sup> indivisible, "usque <sup>ad</sup> mortem et ultra".

2) Je rappelai l'indépendance totale de notre presse qui, si elle est parfois sévère à l'égard des hommes d'Etat étrangers, est, plus souvent encore, fort dure envers les membres de notre propre gouvernement.

3) J'exprimai le désir que des réunions d'hommes d'affaires appartenant à l'Allemagne et à la Suisse ( comme c'était le cas ce soir-là) ne s'occupent point seulement d'administrer leurs sociétés, mais soient l'occasion d'échange de vues et de rapprochement, - la ferme volonté de la Suisse étant d'entretenir les relations les meilleures avec tous ses voisins, dont l'Allemagne.

4) Et puisque bientôt le Chancelier Hitler ferait un grand discours, peut-être serait-ce là l'occasion pour notre peuple d'entendre de la bouche même du Führer le renouvellement des paroles si nettes et si rassurantes touchant la Suisse qu'il avait déjà tenues à nos représentants? J'ajoutai gaiement que si le Chancelier utilisait une radio " telefunken" ( fabriquée par Albiwerk), à cette occasion, nous en serions doublement enchantés puisque ce serait une précieuse réclame pour nos Maisons.

- 3 -

Je suis convaincu que cette brève et cordiale allocution (dont les Suisses présents voulurent bien m'exprimer leur satisfaction) ne pouvait donner lieu au plus léger malentendu et que vous l'auriez approuvée.

---

Au cours de la conversation qui suivit, j'eus le plaisir de discuter encore de la situation avec M. de Winterfeldt. Je ne pus lui dire que "l'on savait en Suisse que l'Allemagne voulait annexer la Suisse allemande", car cela est contraire à tout ce que je pense; mais je crois me souvenir que nous nous sommes entretenus de l'inquiétude exprimée ouvertement à diverses reprises par la presse suisse-allemande et des déclarations faites par le Chancelier Hitler à M. Schulthess.

Nous avons parlé de M. de Weizsäcker, que j'avais eu l'honneur et le plaisir de connaître à Berne et dont nous avons tous gardé le souvenir le meilleur: je priai M. de Winterfeldt de lui présenter mes compliments.

Voilà ce dont je me souviens. Il me serait bien précieux que vous vouliez bien transmettre ce message à notre Ministre à Berlin, afin que se dissipe un malentendu qui s'explique aisément!

Des propos tenus dans le brouhaha d'un dîner d'hommes d'affaires n'ont évidemment pas le caractère d'un entretien officiel, minutieusement préparé, tenu dans le silence d'un cabinet de travail, en tête-à-tête.

- 4 -

J'ajoute que je me suis réjoui sincèrement des déclarations faites par le Chancelier Hitler à M. Schulthess puis à notre Ministre à Berlin. J'ai eu l'honneur de le dire au Conseil National comme Président de la Commission des affaires étrangères. Il n'en est pas moins vrai qu'une déclaration semblable faite par le Chancelier Hitler à la radio, à l'occasion d'un de ses grands discours, aurait, à mon avis, un retentissement profond dans notre peuple qui entendrait lui-même cette déclaration venant spontanément et directement de la bouche du Chef du 3ème Reich. Un contact étroit et quotidien avec notre peuple me le fait penser, aujourd'hui encore.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments bien dévoués.

alvaton.

pt C.N.